

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 008-2016
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.50

Déposée le: 17.01.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)
Keller (Hinterkappelen, Les Verts)
Cosignataires: 10

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Inciter les enfants et les adolescents à prendre plus souvent leur vélo

Le Conseil-exécutif est chargé de faire étudier la meilleure manière de régler les aspects énumérés ci-après pour que le vélo soit porté en avant comme le moyen de locomotion privilégié de l'école :

1. assurer la sécurité et l'attractivité des conditions pour favoriser le déplacement à vélo des jeunes usagers et usagères de la route ;
2. créer des places en nombre suffisant pour le rangement des vélos, des chemins cyclables sécurisés et assurer la levée de l'interdiction du vélo sur les trajets scolaires ;
3. développer la formation à l'utilisation avisée du vélo dans la circulation ;
4. encourager les parents et les écoles à favoriser les déplacements des enfants et des jeunes à vélo ;
5. informer le public sur l'utilité du vélo.

Développement

Le déplacement à vélo est en net recul depuis quelques années. C'est ce qui ressort d'une étude publiée en juin de l'an passé par l'Office fédéral des routes OFROU. Selon cette étude, les enfants et les jeunes sont nombreux à avoir abandonné le vélo dans la période de 1994 à 2010, tous âges confondus. Parmi les 13 à 15 ans, la proportion de cyclistes est passée de 38 à 24 pour cent depuis 1994 ; parmi les jeunes de 16 et 17 ans, elle est passée de 26 à 13 pour cent et parmi les 18 à 20 ans, elle est passée de 20 à cinq pour cent dans la même période.

L'explication est à chercher dans la longueur des trajets scolaires, dans la concurrence des transports publics et dans le transport assuré par les parents. L'auteur de l'étude, le sociologue Daniel Sauter, voit là un changement de paradigme. Alors que les enfants sont plus fréquemment amenés en voiture par leurs parents, les jeunes renoncent à se procurer leur propre véhicule, se déplacent plus souvent en transports publics ou à pied.

Destinataire

- Direction de l'instruction publique
- Grand Conseil